

Le Portail du temps partagé est né du besoin de promouvoir toutes les formes de temps partagé :

le groupement d'employeurs, le multi-salariat ou la prestation de services.

Créé en 2013, dans un premier temps sous la forme d'un blog, le Portail du temps partagé pris son envol en 2014 avec la création du site www.le-portail-du-temps-partage.fr. Accompagné dès les premiers jours par des partenaires emblématiques (le Groupe Finaxim, Essentiel Gestion, l'ANDRH, la FNATTP et la FNGE), l'équipe du Portail du temps partagé concrétise de nombreux projets :

- La diffusion de "La Lettre du temps partagé"
- L'édition de ses propres articles : témoignages d'acteurs
- La communication auprès de la presse : France Info, France Inter, Le Figaro, ...
- La participation à l'Etude du temps partagé
- L'animation sur les réseaux sociaux : LinkedIn et Viadeo
- Et enfin dernièrement le baromètre du temps partagé

Baromètre 2015 du Travail à temps partagé

Le Portail du temps partagé et l'ensemble de ses partenaires ont réalisé la 1ère édition du baromètre annuel du temps partagé.

Le travail à temps partagé existe depuis 30 ans mais le potentiel à se répandre à l'ensemble des professionnels et des entreprises est récent. Nous souhaitons à travers ce baromètre mesurer et suivre les principales tendances qui le caractérisent.

Le questionnaire a été transmis fin 2015 à l'ensemble des professionnels du temps partagé :

- Salariés de groupements d'employeurs,
- Salariés en multisalariat ou en pluriactivité,
- Experts en prestation de services.

Les résultats nous révèlent certains éléments marquants :

- 91% des professionnels souhaitent rester à temps partagé, Le travail à temps partagé concerne autant les femmes que les hommes et couvre l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité,
- 72% des répondants ont fait ce choix de carrière ou l'ont saisi comme une opportunité,
- 67% l'optent pour la richesse des missions obtenues ou pour l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, Pour les entreprises, 59% choisissent un professionnel à temps partagé pour plus de flexibilité ou une meilleure maîtrise des coûts,
- et 31% pour une expertise plus pointue.

Bonne lecture et à l'année prochaine pour la 2ème édition !

Témoignages

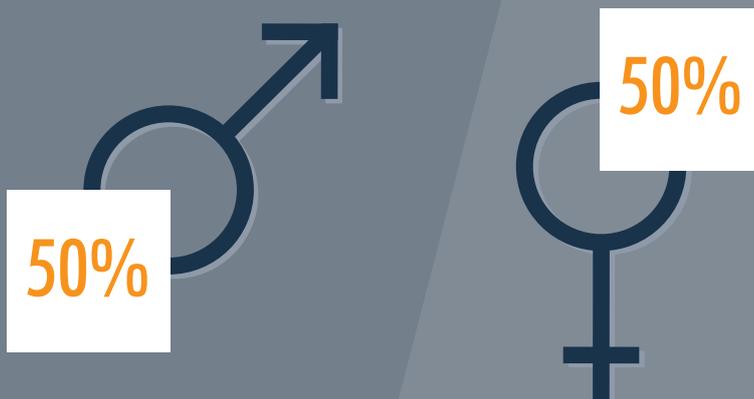
«L'accompagnement des antennes locales de Travail à temps partagé est primordial pour faire connaître ce mode de travail aux entreprises et associations.»

«L'innovation demande de la motivation et surtout de la compréhension en direction des choses à venir.»

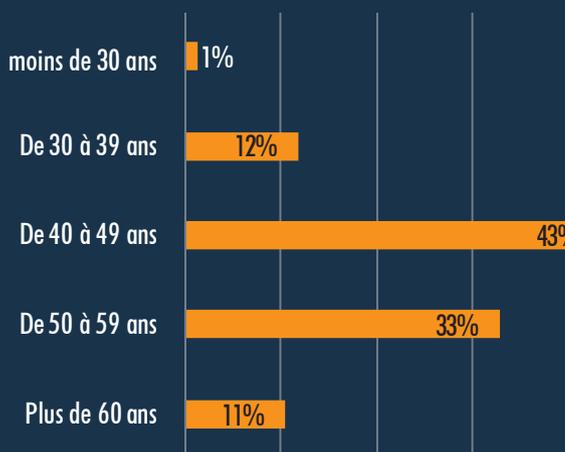
«Cette nouvelle forme d'emploi doit correspondre à un choix de vie ; Elle permet de s'adapter aux nouvelles relations avec le monde de l'emploi.»

Qui sont les professionnels à temps partagé ?

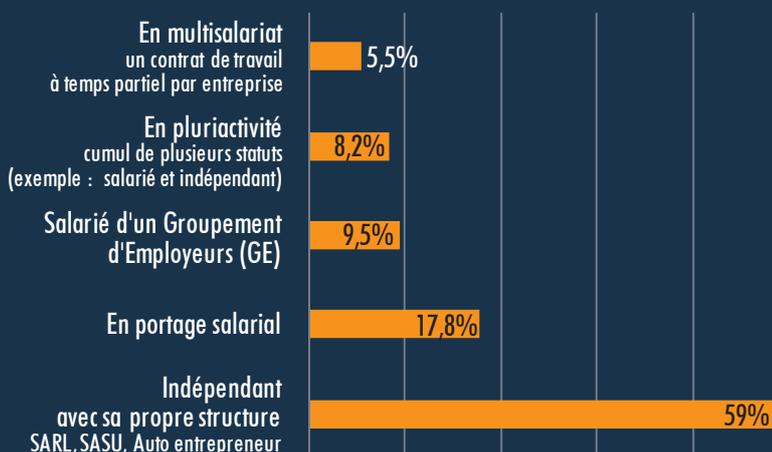
Le temps partagé,
la parité
homme - femme



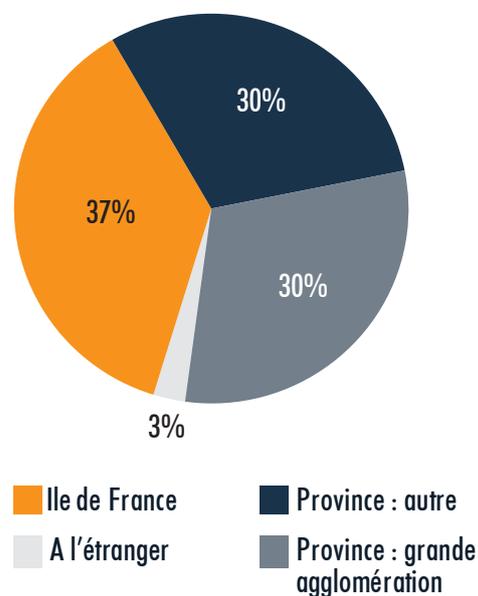
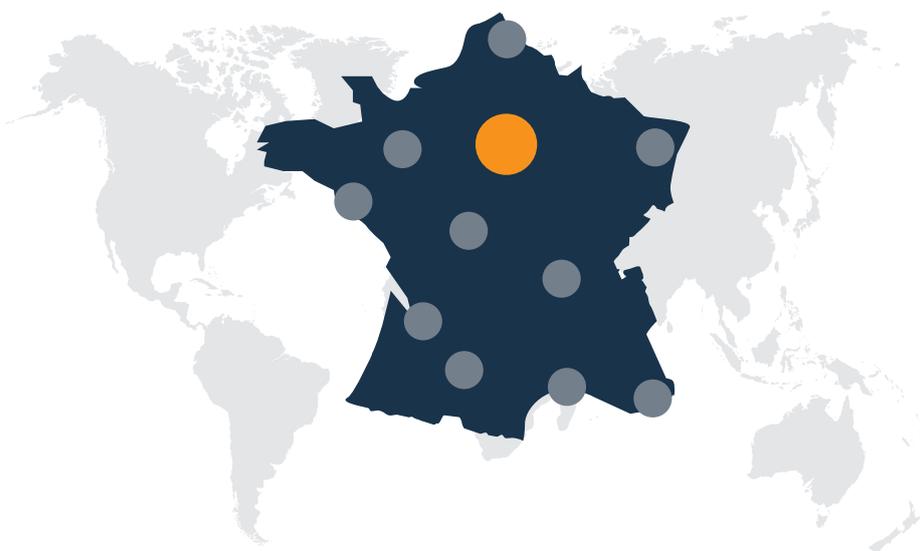
Par tranche d'âge



Par statut



Lieu d'intervention



Domaine d'activité

88%
de statut cadres



28%
Ressources
humaines



24%
Finance
et gestion



12%
Marketing
et
communication



8%
Export
et
commercial



7%
Industrie



6%
Informatique
et système
d'informations



5%
Administratif
assistantat

1%
Formation

1%
Juridique

1%
Droit
des
affaires

1%
B2U
Business
to
you

1%
Commerce
et
tourisme

1%
Arts

1%
Universitaire

1%
Direction
commerciale
et marketing

1%
Agricole

1%
Agent
d'entretien

Temps d'intervention en entreprise



31,6% En temps plein ou quasi temps plein

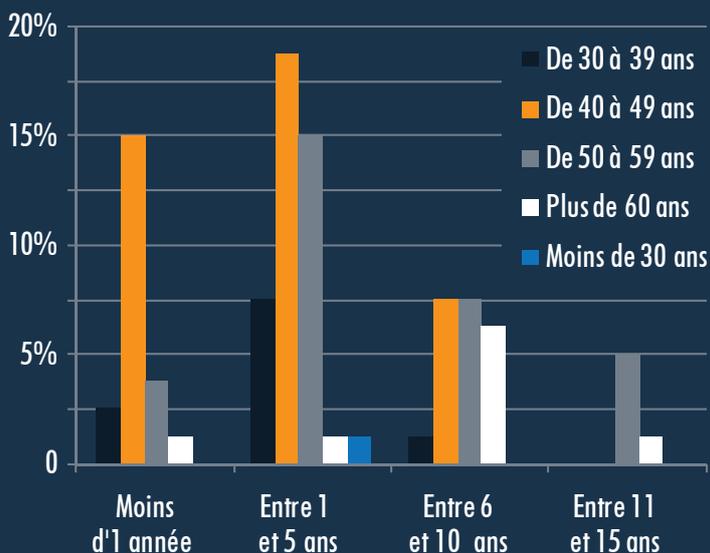
De dix à quinze jours par mois

38,1%

23,7% Moins de dix jours par mois

6,6% Aléatoire

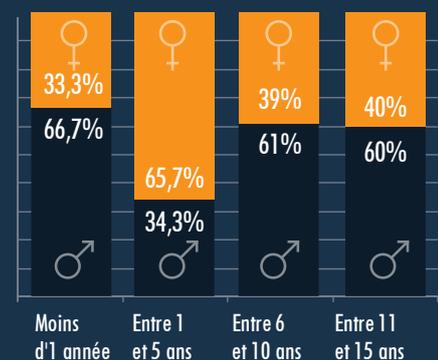
Ancienneté dans le temps partagé



**Ancienneté
entre 1 et 5 ans**

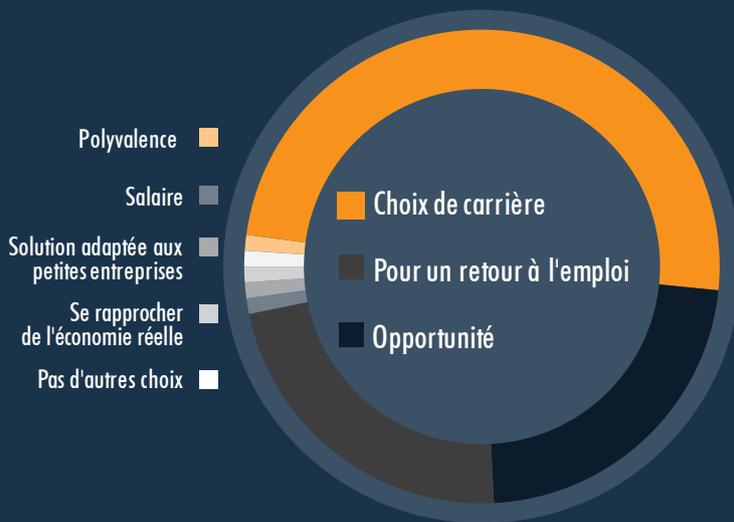
46%

Parité



Quelles sont leurs motivations ?

Pourquoi avoir choisi le temps partagé ?



49%
ont fait un choix de carrière

23%
ont saisi une opportunité

23%
ont retrouvé un emploi

& 91%
souhaitent rester
à **temps partagé**

Les avantages pour le professionnel ...



40%
Richesse
des missions



27%
Equilibre
vie professionnelle
vie personnelle



13%
Mutualisation
des risques
sur plusieurs
entreprises



11%
Revenus
récurrents



6%
Autonomie
plus
grande

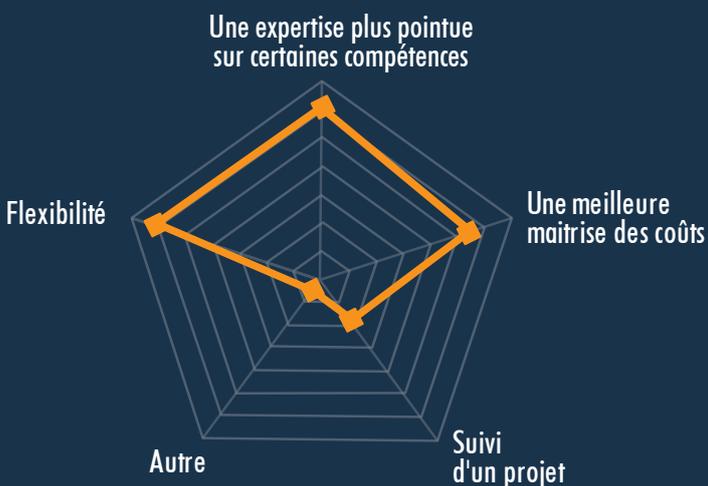


1%
Découverte
d'environnements
différents



1%
Niveau
de salaire
plus élevé

... et pour les entreprises



Flexibilité
30,5%

Expertise plus pointue
30,5%

Meilleure maîtrise des coûts
27,5%